

Le Groupe de la Banque mondiale appuie l'Agence du Tourisme du Bénin et Sèmè City pour la création d'une industrie touristique performante et créatrice de richesse. Dans le cadre du Projet de Compétitivité du Tourisme Transfrontalier (PCTT), un dispositif « Challenge Fund » est mis en place pour concevoir, prototyper et lancer à grande échelle des solutions pour l'amélioration des destinations touristiques au Bénin.

Ainsi l'objectif de ce dispositif est de créer, développer ou réhabiliter des attractions, sites ou services touristiques au Bénin ou mettre en œuvre des solutions pour l'amélioration de la gestion des destinations touristiques au Bénin.

Le Challenge Fund se concentrera sur les sites en développement au Bénin, et notamment le parc naturel de la Pendjari, les musées d'Abomey, de Porto Novo et d'Allada, la cité lacustre de Ganvié, la cité historique de Ouidah et la station balnéaire d'Avlekete.

# 1. Prix et avantages

Le « Challenge Fund », doté de 3 millions USD, financera des projets pour un montant pouvant atteindre 500 000 USD par projet, selon le stade d'avancement, la portée et le potentiel du projet.

Les entités sélectionnées seront incubées par Sèmè City et bénéficieront d'un accompagnement sur mesure comprenant des services tels que :

- L'accès à un espace de travail de qualité
- Les modules de formation pour les porteurs de projets
- La mise en réseau avec des professionnels et entreprises
- Le mentorat ciblé en fonction des besoins exprimés par les entrepreneurs
- L'accès à un réseau comprenant entrepreneurs, chercheurs, entreprises, etc.
- L'accès à des sources de financement
- L'utilisation du Design Lab et du Media Lab
- La promotion des entités et de leurs réalisations

NB: L'argent du prix ne peut être utilisé que pour le projet décrit et son développement.

## 2. Défis à résoudre

Cet appel à candidature a été mis en place afin d'apporter des solutions innovantes aux problèmes clés liés à l'attractivité du tourisme au Bénin :

Le manque de variété des sites, activités et expériences touristiques

- La gestion des sites touristiques : maintenance des infrastructures, gestion des déchets, accès au site, etc.
- L'inclusion des populations dans le développement de ces sites

# 3. Éligibilité

Les projets éligibles à cet appel à projet seront ceux dont les thématiques s'inscrivent dans une logique de développement touristique inclusive et durable.

L'objectif est d'amener les entrepreneurs à réfléchir et expérimenter de nouvelles voies pour répondre aux besoins non satisfaits touchant aux produits, services et cadre de vie offerts aux touristes au Bénin.

#### Ainsi les secteurs ciblés sont ceux ayant attraits à :

- Service ou attraction touristique
- Énergies renouvelables, durabilité, accessibilité, mobilité douce
- Assainissement, gestion et valorisation des déchets, économie circulaire
- Solutions dématérialisées, applications pour améliorer les services aux touristes.
- Designs innovants de produits, infrastructures et services
- Constructions durables et respectueuses de l'environnement

Les solutions et modèles d'affaires proposés par les entités souhaitant candidater à cet appel à projet devront démontrer une bonne compréhension des enjeux économiques, sociaux, culturels et/ou environnementaux et présenter une stratégie qui permettrait de rester compétitif et de générer des emplois et de la valeur à moyen/long terme.

#### Les candidatures pour le « Challenge Fund » sont ouvertes :

- Aux porteurs d'idées ou concepts innovants en relation avec le secteur du tourisme
- Aux entités établies (entreprises sociales, entreprises commerciales, fondations, associations et entités à but non lucratif) œuvrant dans l'industrie du tourisme

#### Si vous répondez « oui » à chacune de ces questions, vous êtes invités à postuler :

Votre projet est-il lié au secteur touristique, en développant des attractions touristiques au Bénin ou en mettant en œuvre des solutions pour l'amélioration des destinations touristiques ?

- Votre projet résout-il un problème d'ordre public ou génère-t-il des impacts sociaux et/ou environnementaux?
- Votre projet a-t-il un modèle économique viable ou un plan de viabilité financière ?
- Votre projet génère-t-il déjà de l'emploi ou génèrera-t-il de l'emploi à moyen terme ?
- Êtes-vous en mesure de mobiliser une partie du financement nécessaire pour le développement de votre projet ?
- Étes-vous en mesure de soumettre votre candidature en anglais ou en français ?

#### 4. Critères

Les candidatures retenues devront présenter clairement leurs approches dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- Innovation Le projet devra représenter une approche novatrice du problème qu'il cherche à résoudre, soit par de nouvelles méthodes, de nouveaux modèles, de nouvelles technologies, soit par l'application d'anciennes méthodes, modèles ou technologies d'une manière nouvelle et innovante.
- Impact environnemental et social Le projet devra avoir un impact environnemental ou social mesurable et quantifiable.
- Possibilité de mise à l'échelle et/ou de réplicabilité Le projet devra avoir un fort potentiel de croissance et/ou pourra être reproduit dans d'autres contextes sociaux, culturels ou géographiques.
- ◆ Viabilité financière Le projet devra être basé sur un modèle d'entreprise viable et/ou présenter des plans réalistes et à long terme pour la viabilité financière et doit pouvoir continuer au-delà du financement du « Challenge Fund ».
- ◆ Leadership organisationnel Le projet et ses dirigeants doivent faire preuve d'une vision ambitieuse et de leadership pour influencer le domaine dans lequel ils travaillent.
- ◆ Capacité de financement Le(s) porteur(s) de projet devra(ont) démontrer de leur capacité à mobiliser un financement complémentaire (prêt bancaire, promesse d'investissement, aide ou subventions...) pour faire démarrer ou pour développer le projet.
- Possibilité de créer une valeur partagée Le projet devra créer de la valeur pour toutes les parties prenantes.

#### 5. Dates clés

- ◆ 4 décembre 2017 Lancement de l'appel à candidature : pendant cette période, les participants peuvent soumettre leurs candidatures, les modifier et les re-soumettre à nouveau jusqu'à la date limite d'inscription.
- 20 janvier 2018 Date limite de soumission des dossiers de candidature : aucune candidature ne sera acceptée à partir de cette date.
- 22 janvier au 2 février 2018 Revue des candidatures : un comité indépendant se réunira afin d'instruire les dossiers recus et sélectionner les demi-finalistes.
- ◆ 2 février 2018 Annonce des demi-finalistes : ceux-ci seront accompagnés par des mentors pour approfondir et améliorer leur dossier de candidature.
- ◆ 5 23 février 2018 Accompagnement des demi-finalistes : les demi-finalistes seront accompagnés par des mentors pour compléter leurs dossiers de candidature sur les questions : business modèle et viabilité économique, l'impact social et/ou environnemental et/ou culturel, la compétitivité et la création d'emplois, sur la création de valeur.
- ◆ 23 février 2018 Date limite de soumission finale des dossiers de candidature : aucune candidature ne sera acceptée à partir de cette date.
- ◆ 26 février au 7 mars 2018 Revue des candidatures : un comité indépendant se réunira afin d'instruire les dossiers reçus et sélectionner les 9 finalistes.
- ↑ mars 2018 Annonce des finalistes: annonce des 9 finalistes qui seront sélectionnés et invités à présenter leurs projets devant un jury durant le forum « INNOVER, ENTREPRENDRE, MOBILISER » qui se tiendra à Cotonou les 29 et 30 mars 2018. Les finalistes seront informés par email. Leurs frais de déplacements et d'hébergement seront pris en charge par le comité d'organisation du Forum.
- ◆ 29 30 mars 2018 Pitch des finalistes : les finalistes présenteront leurs projets lors des sessions « Pitch Challenge Fund » durant le Forum « INNOVER, ENTREPRENDRE, MOBILISER » . Un ou plusieurs lauréats seront retenus suite aux pitchs.
- Avril 2018 Incubation Sèmè City: les lauréats bénéficieront d'un accompagnement technique de Sèmè City.



4 décembre 2017	Lancement de l'appel à candidature
20 janvier 2018	Date limite de soumission des dossiers de candidature
2 février 2018	Sélection des entités demi-finalistes qui seront accompagnées par des mentors indépendants
5 - 23 février 2018	Accompagnement des entités demi-finalistes pour renforcer leur dossier de candidature
23 février 2018	Date limite de soumission des dossiers de candidature des demi-finalistes
26 février - 7 mars 2018	Sélection des 9 finalistes qui présenteront leur dossier au forum
29 - 30 mars 2018	Forum « INNOVER, ENTREPRENDRE, MOBILISER »
30 mars 2018	Pitch des entités et annonce des lauréats pendant le Forum

#### 6. Termes

- Une candidature par entité sera acceptée dans le cadre de ce Challenge Fund.
- Les candidatures peuvent être soumises uniquement en anglais ou en français.
- Le(s) porteur(s) de projet devront démontrer leur volonté de s'installer au Bénin pour développer le projet et bénéficier de l'accompagnement dans les programmes d'incubation de Sèmè City.
- La structure juridique portant le projet à développer devra être immatriculée au Bénin dans le cas où le projet est retenu parmi les lauréats.

### 7. Processus de candidature

Les entités pourront candidater et soumettre leur projet à partir du 4 décembre en soumettant leur dossier de candidature sur la plateforme dédiée.



# 8. Dossier de candidature

Tout dossier de candidature soumis devra présenter au minimum les éléments ci-dessous :

- a. Description du contexte
- b. Présentation du projet et ces activités
- c. Innovation
- d. Impact social et/ou environnement et/ou culturel
- e. Compétitivité et création d'emplois
- f. Business modèle et éléments financiers
- g. Calendrier prévisionnel
- h. Equipe et expertises

Veuillez trouver en pièce jointe le dossier de candidature à compléter.





